

RÉSUMÉS

Retour sur le système d'imposition dans le Vietnam de l'époque moderne : la taxation des produits non agricoles sous la dynastie des Nguyễn

TAGA Yoshihiro, chargé de recherche au Keio Institute of Cultural and Linguistic Studies, Keio University

Cet article vise à examiner le régime fiscal du Vietnam au début de l'époque moderne, en se concentrant sur les taxes prélevées sur les produits non-agricoles tels que les articles d'artisanat et diverses ressources naturelles. Au début du XIX^e siècle, sous la dynastie Nguyễn, la taxation des produits non-agricoles s'est étendue à un large éventail d'articles et à un nombre important de contribuables. Les contribuables redevables de produits non-agricoles étaient inclus dans une catégorie d'imposition caractérisée comme *biệt nạp*, qui était exemptée de la charge du service militaire et du travail de corvée. Pour l'État, les impôts fournissaient les biens nécessaires aux opérations administratives et aux ateliers publics, en plus de précieux articles d'exportation pour le commerce d'État. En ce qui concerne les contribuables, si le paiement des taxes sur les produits non agricoles s'avérait parfois onéreux, l'immunité de divers droits garantie par le statut de *biệt nạp* semblait attrayante.

Du pouvoir central aux marges territoriales : corpus anciens sur l'espace lao et l'histoire des hautes terres

Michel LORRILLARD, Maître de conférences à l'École française d'Extrême-Orient.

Les rares études sur l'histoire du royaume du Lān Xāng (unifié puis divisé) se sont focalisées jusqu'à présent sur quelques chroniques de Luang Prabang. Elles reflètent alors leurs travers, notamment par la mise en scène d'un passé sur lequel ne joueraient en aucune manière les déterminants proprement géographiques. La tradition historiographique véhicule pourtant une certaine conscience collective de ce que fut à partir du XIV^e siècle l'espace lao, en particulier de sa grande étendue. La mise en évidence récente de nouveaux types de sources vernaculaires découverts dans les régions montagneuses du Nord-Laos permet toutefois de renouveler en profondeur l'approche historique. Ces documents, datés du XVI^e au XIX^e siècle, relèvent d'une production administrative que l'on pourrait croire au premier abord totalement originale, mais qui se rattache par de nombreux traits à d'autres corpus en cours

d'analyse, notamment celui des ordonnances royales (*rāja-ājñā*) inscrites sur stèle. Il est déjà possible, à partir des données nombreuses et variées que nous révèlent ces textes, de reconsidérer certaines questions essentielles, comme celle des interactions politiques et économiques entre les centres de pouvoir lao riverains du Mékong et les hautes terres constituant les marges frontalières.

Norodom Sihanouk, de Phnom Penh à Paris. Retour sur une double légitimation royale par deux régimes français (1941-1946)

Nasir ABDOL-CARIME, fondateur de l'Association d'échanges et de formation pour les études khmères (AEFEK).

Dans les derniers temps du protectorat au Cambodge, le récit historique généralement admis à propos de la montée sur le Trône du jeune Norodom Sihanouk en 1941 relaye dans un premier temps le narratif du pouvoir colonial français de l'époque sur ce prince « consensuel » qui réunit les deux branches dynastiques constituant la famille royale khmère, les Norodom et les Sisowath. Une thèse qui, dans un second temps, est relativisée dans la mesure où cette justification permet à l'administration coloniale de ne pas s'appesantir sur la motivation réelle du choix : désigner un jeune souverain malléable dans un contexte historique, politique et militaire critique pour une Indochine française sous l'autorité lointaine du régime de Vichy mais directement sous la menace d'une armée japonaise conquérante en Asie du Sud-Est. Au-delà de ces deux lignes de crêtes explicatives, le mécanisme de cet engrenage amenant sur le Trône khmer le prince Sihanouk manque d'épaisseur, en particulier au niveau du traitement politique des royaumes indochinois par le gouvernorat d'Indochine des années trente et quarante. Sans compter le silence sur la temporalité de la stratégie de la Couronne khmère qui mesure parfaitement la fragilité de l'assise royale sihanoukienne octroyée par le régime de Vichy, d'où le voyage de 1946 dans la France de l'après-Guerre. Autant d'axes forts développés dans cet article.

Regards sur la tatmadaw, à la recherche de l'économie militaire birmane, estimations 2010-2020

Marie-Sybille de VIENNE, Professeur à l'INALCO, histoire économique et géopolitique de l'Asie du Sud-est, membre de l'Académie des Sciences d'outre-mer

Depuis ses 73 ans d'indépendance, la Birmanie n'a connu que vingt-cinq années d'un gouvernement qualifiable de civil. Rapporté au PIB, le budget accordé à l'armée n'aurait toutefois cessé de décroître en termes relatifs de 1959 à 2009, pour remonter à partir de 2010. Il reste que le poids de la *tatmadaw* dans la société birmane ne se limite pas au seul exercice de la

défense et du gouvernement. En démultipliant les opportunités, l'instauration d'une économie de marché fin 1988 et le développement des communications par voie terrestre ont maintenu l'emprise du sommet de l'appareil militaire sur la vie économique tout en multipliant les possibilités d'enrichissement de ses personnels. Le processus de démocratisation enclenché en 2011 n'a en rien réduit les ressources budgétaires dévolues à la *tatmadaw*, dont le poids relatif s'est en revanche sensiblement réduit sur le terrain économique en raison de l'émergence de nouveaux acteurs.

Saramani, danseuse exotique. Note sur Suzanne Meyer (1913-1942), fille de Roland Meyer et Saramani

Lucie LABBÉ, docteur en ethnologie, membre associée du Centre Asie du Sud-Est (UMR 8170, CNRS/EHESS/INALCO).

Figure oubliée de la scène artistique européenne de l'entre-deux-guerres, Suzanne Meyer a participé à un moment clé de l'histoire de la danse moderne. Adaptant pour le public de la métropole les aspects culturels et ambiances de l'Indochine où elle est née, elle s'inscrit dans la démarche alors très en vogue des danses exotiques qui mettent en spectacle des cultures colonisées de manière souvent fantasmée et érotisée. La posture et le parcours de Suzanne Meyer sont pourtant singuliers : fille de l'administrateur colonial et auteur Roland Meyer et de la danseuse royale cambodgienne Saramani, à qui elle emprunte son nom de scène, elle puise dans son histoire familiale et son éducation khmère et française l'inspiration moteur de sa carrière.

Lettre inédite à Georges Bidault (16 novembre 1949)

Paul MUS, Professeur au Collège de France et à l'Université de Yale ; lettre éditée et présentée par Pierre BROCHEUX, Maître de conférences en histoire contemporaine retraité de l'Université de Paris VII Denis-Diderot

Depuis son retour en France, Paul Mus avait pris une part active dans les affaires vietnamiennes pour éviter le conflit qu'il pressentait, intervenant auprès des autorités administratives et politiques françaises, en même temps qu'il témoignait plus largement, à travers des articles de presse ou des conférences auprès du grand public, et même au sein de l'École Nationale de la France d'Outre-Mer qu'il dirigeait. Cette lettre inédite adressée par Mus au premier ministre Georges Bidault s'inscrit dans cette démarche. Elle présente un double intérêt : elle nous éclaire sur la démarche politique du savant orientaliste en même temps qu'elle date le tournant stratégique extrême-oriental qui s'opère à l'entrée de la décennie 1950, après la victoire de Mao Zedong en Chine.